



Procès-verbal du Conseil d'Administration du CIAS

Séance du lundi 4 mai 2026 à 19h30

À la Maison de la Coopération Intercommunale (MCI) – 73600 Moûtiers

CIAS CŒUR DE TARENDAISE

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du mercredi 29 avril 2026 pour la séance du lundi 4 mai 2026, s'est réuni à la Maison de la Coopération Intercommunale à Moûtiers, sous la présidence de Monsieur PANNEKOUCKE Fabrice, Président du CIAS Cœur de Tarentaise.

I – Convocation

L'ordre du jour figurant sur la convocation était le suivant :

1. Installation des administrateurs du Conseil d'administration
2. Élection du Vice-Président
3. Élection du Vice-Président délégué
4. Délégation de pouvoirs au Président, au Vice-Président et au Vice-Président délégué
5. Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres
6. Désignation des représentants du CIAS à l'Assemblée Générale du GCSMS GIAS
7. Proposition d'un nouveau règlement intérieur (version actualisée)
8. Cadrage de la gouvernance entre le CIAS Cœur de Tarentaise et le GCSMS GIAS
9. Prise d'acte des observations de la Chambre régionale des comptes et des réponses du CIAS
10. Confirmation des délibérations antérieures pour sécurisation juridique
11. Attribution des véhicules de service et autorisation de remisage à domicile
12. Autorisation de signature de l'avenant n°2
13. Questions diverses

★★★★★

II – Présidence de séance

La séance est ouverte à 19h30 par Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président du CIAS Cœur de Tarentaise.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et rappelle le contexte particulier de renouvellement des instances à la suite des élections municipales.

III – Présence des membres

Présents : BARCO Paolina, BONNEFOY-CUDRAZ Florence, BURLET Daniel, CROUSAZ Françoise, PANNEKOUCKE Fabrice, RERAT Danièle, SIMON Marie-Dominique, TERRAZ Jean-Pierre, VIBERT Carole.

Pouvoirs : DALIA Dominique, GUICCIARDI Nadine.

Absents et excusés : DALIA Dominique, GUICCIARDI Nadine, FRESNO Martine, SUINO Patricia.

Secrétaire : Christian BERNARD, Directeur Général des Services du CIAS Cœur de Tarentaise.

★ ★ ★ ★ ★

IV – Installation des administrateurs du Conseil d'Administration

Un tour de table est réalisé afin de permettre aux administrateurs de se présenter. Le Conseil d'Administration prend acte de l'installation de ses membres.

★ ★ ★ ★ ★

V – Élection du Vice-Président

Monsieur le Président rappelle que le Vice-Président assure le remplacement du Président en son absence dans le cadre des délégations accordées par le Conseil d'Administration.

Une candidature est présentée.

Conformément aux dispositions applicables, il est procédé à un scrutin secret uninominal.

À l'issue du vote, Madame Françoise CROUSAZ est élue Vice-Présidente à l'unanimité des suffrages exprimés.

★ ★ ★ ★ ★

VI – Élection du Vice-Président délégué

Monsieur le Président rappelle le principe de suppléance entre le Président, le Vice-Président et le Vice-Président délégué.

Une candidature est présentée.

Conformément aux dispositions applicables, il est procédé à un scrutin secret uninominal.

Madame Florence BONNEFOY-CUDRAZ est élue Vice-Présidente déléguée à l'unanimité des suffrages exprimés.

★ ★ ★ ★ ★

VII – Délégation de pouvoirs au Président, au Vice-Président et au Vice-Président délégué

Monsieur le Directeur Général des Services présente le périmètre des délégations proposées, portant notamment sur :

- l'action sociale facultative ;
- la commande publique ;
- les contrats et conventions ;
- les assurances ;
- les régies ;
- les contentieux ;

- les frais et honoraires ;
- les élections de domicile.

Il est précisé que les délégations s'exercent selon un mécanisme de suppléance entre le Président, le Vice-Président et le Vice-Président délégué.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil d'Administration approuve les délégations proposées à l'unanimité.

★ ★ ★ ★ ★

IX – Nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil d'Administration procède à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Sont désignés :

Membres titulaires

- Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE
- Madame Françoise CROUSAZ
- Madame Paolina BARCO

Membres suppléants

- Monsieur Jean-Pierre TERRAS
- Madame Carole VIBERT
- Madame Marie-Dominique SIMON

Aucune opposition ni abstention n'est constatée.

★ ★ ★ ★ ★

X – Désignation des représentants du CIAS à l'Assemblée Générale du GCSMS GIAS

Monsieur le Directeur Général des Services rappelle les modalités de représentation du CIAS au sein du GCSMS GIAS.

Sont désignés :

Représentants titulaires

- Monsieur Daniel BURLET
- Madame Françoise CROUSAZ
- Madame Florence BONNEFOY-CUDRAZ
- Monsieur Jean-Pierre TERRAZ

Représentants suppléants

- Madame Carole VIBERT
- Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE

Le Conseil d'Administration approuve cette désignation à l'unanimité.

XI – Adoption du règlement intérieur actualisé du CIAS

Monsieur le Directeur Général des Services présente les principales évolutions du règlement intérieur à la suite des observations de la Chambre régionale des comptes.

Les évolutions portent notamment sur :

- la sécurisation des références juridiques ;
- la clarification des responsabilités entre Conseil d'Administration, Président et DGS ;
- le fonctionnement de la commission permanente ;
- l'articulation entre le CIAS et le GCSMS ;
- les règles de convocation et de publicité ;
- la traçabilité des décisions ;
- les dispositifs de prévention des risques juridiques et déontologiques.

Monsieur le Président souligne que cette actualisation vise à renforcer la sécurisation juridique des procédures et à répondre aux engagements pris auprès de la CRC.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

★ ★ ★ ★ ★

XII – Cadrage de la gouvernance entre le CIAS et le GCSMS GIAS

Monsieur le Directeur Général des Services présente la délibération visant à clarifier l'articulation des compétences entre le CIAS et le GCSMS GIAS.

Il est rappelé que les deux structures demeurent juridiquement autonomes tout en devant assurer une coordination étroite de leurs décisions et responsabilités.

Le Conseil d'Administration adopte cette délibération à l'unanimité.

★ ★ ★ ★ ★

XIII – Prise d'acte des observations de la Chambre régionale des comptes et des réponses du CIAS

Monsieur le Président présente les suites du contrôle de la Chambre régionale des comptes.

Il précise que :

- les observations portent principalement sur des questions de formalisme et de sécurisation juridique ;
- aucune faute de gestion n'a été relevée ;
- plusieurs ajustements sont déjà engagés ;
- certaines recommandations concernent les dispositifs indemnitaires et le respect des plafonds réglementaires.

Monsieur le Directeur Général des Services indique qu'environ 70 % des recommandations sont déjà engagées ou clôturées.

Le Conseil d'Administration prend acte des observations et des réponses apportées.

★ ★ ★ ★ ★

XIV – Confirmation des délibérations antérieures pour sécurisation juridique

Monsieur le Président rappelle que certaines délibérations antérieures nécessitent une confirmation formelle afin de sécuriser leur base juridique et leur formalisme.

Il est précisé qu'aucune délibération antérieure n'est irrégulière sur le fond.

Le Conseil d'Administration confirme les délibérations antérieures concernées à l'unanimité.

★ ★ ★ ★ ★

XV – Attribution des véhicules de service et autorisation de remisage à domicile

Monsieur le Directeur Général des Services présente les modalités de remisage à domicile des véhicules de service.

Il précise que ce dispositif concerne principalement :

- les professionnels intervenant à domicile ;
- les agents techniques ;
- les directions de pôle ;
- le Directeur Général des Services.

L'objectif poursuivi est :

- l'amélioration des conditions de travail ;
- l'optimisation des déplacements ;
- l'attractivité des métiers ;
- la continuité du service public.

Il est indiqué qu'un arrêté nominatif sera pris pour chaque agent concerné.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

★ ★ ★ ★ ★

XVI – Autorisation de signature de l'avenant n°2

Monsieur le Directeur Général des Services présente l'avenant relatif à la convention conclue avec le Centre de Gestion de la Savoie concernant l'accompagnement des agents dans la reconstitution de leur carrière auprès de la CNRACL.

Il est précisé que cette prestation vise à sécuriser les parcours administratifs et les futurs départs à la retraite des agents.

Le Conseil d'Administration autorise la signature de l'avenant n°2 à l'unanimité.

★★★★★

XVII – Questions diverses

Monsieur le Directeur Général des Services présente un point d'information relatif au Plan de Retour à l'Équilibre (PRE).

Il rappelle notamment :

- le contexte national de déficit des EHPAD et SSIAD ;
- les difficultés structurelles de financement ;
- les enjeux liés à la masse salariale ;
- les travaux engagés sur l'organisation et l'optimisation des effectifs ;
- la nécessité de maintenir l'attractivité des métiers ;
- les travaux conduits avec AGATE ;
- le soutien exceptionnel de 350 000 € accordé par l'ARS en 2025 ;
- la nécessité d'un pilotage renforcé et progressif du retour à l'équilibre.

Plusieurs administrateurs soulignent la qualité du travail réalisé et la nécessité d'inscrire cette trajectoire dans le temps long compte tenu des enjeux humains et territoriaux.

★★★★★

XVII – Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président remercie les administrateurs pour leur participation et lève la séance à 20h25.

Fait à Moûtiers, le 4 mai 2026

Le Président du CIAS
Fabrice PANNEKOUCKE

Le Directeur Générale des Services
Christian BERNARD

